



FORMULAIRE DE RÉSERVATION

Nom	
Adresse	
Code postal	
Commune	
Téléphone	
Adresse e-mail	

DESCRIPTION DU JARDIN	OUI	NON
Surface enherbée supérieure à 20 m ²		
Espace clôturé		
Jardin potager		
Jardin d'ornement		
Présence de prédateurs		
Accès possible avec un véhicule		
Sol en pente		

DISPONIBILITES POUR LA LIVRAISON	MATIN	APRES-MIDI

Commentaires :

Attention :

Veillez à ce que quelqu'un soit présent pour la livraison ou la restitution du poulailler.

Une fois le rendez-vous fixé, il peut être déplacé au plus tard trois jours avant la date prévue.

Pour ne pas léser un autre client, c'est le paiement du premier mois de location (125 euros) qui fait office de réservation, à verser sur le compte de Cocottes Minute BE39 9731 7701 3819 BIC ARSPBE22

En cas d'annulation de la demande avant la livraison, des frais seront retenus sur le remboursement du montant initial (voir conditions)

En cours de location, la durée du contrat peut être prolongée, sous réserve de disponibilité, en en faisant la demande par e-mail au plus tôt.

Si le service ne convient pas, la demande d'annulation peut être faite par téléphone mais devra également être confirmée par e-mail.

- Le premier mois, aucune justification n'est demandée, aucun préavis ni aucun frais. Malgré l'annulation du contrat, il faudra conserver le poulailler dans un endroit adéquat et donner les soins nécessaires aux poules jusqu'à ce que nous passions les reprendre, dans les plus brefs délais.

- Passé un mois, un préavis de dix jours est requis. Un mois entamé (à partir de la date anniversaire du début de la location) sera facturé.

Cadre à remplir le jour de la livraison :

LE POULAILLER A ÉTÉ LIVRÉ LE :	DATE :	
OBSERVATIONS ÉVENTUELLES :		
LE POULAILLER SERA RETIRÉ LE :	DATE :	
	DANS LA MATINÉE	DANS L'APRÈS-MIDI

Merci de prévoir un nettoyage le jour de la restitution



CONTRAT DE LOCATION

En signant ce contrat, sauf s'il en a été autrement convenu par écrit, je m'engage à :

- lire et à respecter le contenu du guide fourni par Cocottes minute
- faire sortir les poules aussi souvent que possible dans la journée ainsi que les rentrer le soir pour les protéger des prédateurs
- réaliser l'entretien hebdomadaire du poulailler
- fournir nourriture et boisson comme expliqué dans le guide.
- informer correctement les personnes qui s'occupent du poulailler sous ma responsabilité.

En cas d'empêchement, et si ponctuellement vous ne trouvez personne pour prendre soin du poulailler, soit :

- vous pouvez venir nous déposer vos poules que nous garderons en pension (aucun frais)
- nous venons chercher vos poules pour les prendre en pension (tarifs en fonction de la distance 1,5 euros/km)
- nous pouvons assurer ce service chez vous (tarifs en fonction de la distance et de la nature des interventions)

Je m'engage également à :

- ne pas laisser les animaux sans responsable pour une durée supérieure à trois jours. Il faut demander à un voisin qui doit avoir lu le guide. Le transport en voiture du poulailler n'est pas autorisé.
- ne pas laisser les animaux se promener sur la voie publique
- ne pas laisser le poulailler sur la voie publique ou dans un endroit ouvert
- prévenir Cocottes-minute le plus rapidement possible en cas de maladie des poules ou en cas de ravage par un prédateur, ceci afin de définir quelles mesures peuvent être prises. Nous nous engageons à remplacer les poules perdues sauf s'il s'avère que la situation comporte un risque évident pour les animaux. Dans ce cas, Cocottes-minute se réserve le droit de rompre le contrat.
- accepter les conditions générales décrites au verso
- verser la somme de 50 euros par mois de location entre mars et octobre et/ou de 35 euros par mois entre novembre et février compris. Chaque mois supplémentaire doit être payé à la date anniversaire du contrat. Nous vous recommandons d'effectuer une domiciliation pour tout contrat supérieur à trois mois.

Fait à _____ le _____

Lu et approuvé _____

Conditions générales :

Cocottes-minute s'engage à livrer :

- un poulailler équipé
- deux poules pondeuses
- des grains et de la litière pour 1 mois

La location commence à la date de la livraison effective.

Livraison :

Bien que les délais de livraison mentionnés soient respectés dans la mesure du possible, ces délais n'engagent pas Cocottes-minutes à une réparation d'un préjudice.

Sauf s'il en a été convenu autrement, une heure exacte n'est pas planifiée; la livraison ou la restitution est réalisée dans la partie de la journée convenue.

Des frais supplémentaires seront facturés par Cocottes-minute :

En cas d'annulation de la location moins de trois jours à l'avance, un dédommagement forfaitaire de 35 euros sera réclamé.

Si vous prévenez Cocottes-minute d'un changement d'heure de rendez-vous moins de trois jours ouvrables à l'avance : un dédommagement forfaitaire de 20 euros sera réclamé.

Si personne n'est présent le jour convenu, le locataire sera redevable d'un dédommagement forfaitaire de 35 euros additionné des frais de transport.

Si le nettoyage n'a pas été fait le jour de la restitution (tarif horaire 18euros/heure)

Paiements :

En cas de manquement d'un paiement mensuel, Cocottes minutes enverra un premier rappel au bout de 10 jours. Après deux rappels, via courriel ou sms, un supplément administratif de 10 euros sera appliqué.

En cas de non-respect des paiements, Cocottes minute se réserve le droit de rompre le contrat ainsi que de réclamer son matériel de location (poules, poulailler, mangeoire) à tout moment.

Toute facture impayée à la date d'échéance entraînera la déduction, de plein droit et sans mise en demeure d'une indemnité forfaitaire d'un montant total de 12 % de la somme en principal, intérêts et frais avec un montant minimum de 50 €.

Si dans le cadre de l'exécution du contrat, le vendeur/ prestataire de services se trouvait redevable de sommes à l'égard du client non professionnel, celui-ci pourrait exiger le paiement d'intérêts de retard et d'une indemnité forfaitaire dans les mêmes conditions.

Vol ou dégradation :

Le locataire est tenu de prendre des mesures préventives pour empêcher le vol, notamment de ne pas laisser le poulailler sur la voie publique ou dans un endroit ouvert. En cas de vol, le prix du poulailler (820 euros) sera facturé.

En cas de dégradation sur le poulailler, le locataire doit avertir Cocottes-minute dans les plus brefs délais.

Le co-contractant n'est pas autorisé à effectuer des réparations sans notre accord.

En cas de perte totale ou partielle du poulailler, le locataire s'engage à indemniser Cocottes-minute.

Le locataire est tenu pour responsable, sans considération du fait qu'elle soit coupable de l'endommagement, de la perte ou du vol du bien loué.

Le locataire a une obligation de restitution après l'expiration du contrat.

Le locataire déclare avoir une assurance responsabilité civile.

Réserves :

Les données fournies par Cocottes-minute demeurent la propriété de Cocottes-minute, et sans notre autorisation rédigée par écrit, elles ne peuvent pas être reproduites et/ou distribuées à des tiers.

Les biens loués restent de tout temps la propriété de Cocottes-minute, quelle que soit la durée du contrat de location.

Le locataire n'a pas le droit de modifier le bien loué, ni de le mettre en gage, ni de le louer au profit d'un tiers. Il s'agirait d'un détournement et engendrerait des poursuites judiciaires.

Cocottes-minutes peut refuser de signer un contrat sans devoir fournir de raison.

Nos prix sont susceptibles d'être modifiés d'une année à l'autre.